

HANDICAPÉS : DOUBLE PEINE !



Tant pis pour eux, ils attendront encore ! C'est le message à peine voilé que viennent de lancer nos chers gouvernants à l'intention de nos handicapés. Cela fait des décennies que les gouvernements se succèdent avec leurs lots de promesses mais les aides à ces personnes continuent d'avancer à la vitesse des fauteuils à roulettes. Les handicapés moteurs pour ne parler que d'eux représentent 4 % de la population. Ils sont environ 2.300.000 si l'on en croit l'INSEE. Un grand nombre d'entre eux ont besoin d'une aide pour quitter leur logement. L'auxiliaire qui les accompagne dans leurs déplacements est souvent le conjoint qui doit se démenner pour trouver une place de parking, pas toujours libre, ou un accès praticable pour pousser le fauteuil de l'handicapé notamment si ce dernier doit se rendre dans une administration.

Le gouvernement après avoir constaté que les objectifs de 2015 ne seraient pas atteints (sans en préciser les raisons ni fustiger qui que ce soit) impose, dans sa grande sagesse, les mesures énergiques de mise en conformité suivantes : pour les commerces de proximité l'échéance de 2015 est repoussée à 2018, pour les écoles, mairies, hôtels à 2018 et pour les grandes entreprises qui disposent de peu de moyens □ elles auront jusqu' à 2024 pour se conformer à la loi.

Toutes nos félicitations à la ministre déléguée aux Personnes handicapées la dénommée Marie-Arlette Carlotti dont la plupart des français ignoraient jusqu' à lors son existence et le rôle prédominant qu'elle jouait en faveur du handicap. Et pendant ce temps-là, on augmente les contingents de militaires en Centre Afrique, on distribue la réserve parlementaire pour se faire réélire, on transfère des dépouilles au Panthéon (1 million d'euros par dépouille), on abandonne les parents d'autistes qui se réfugient en Belgique, on attend son tour devant les maisons de retraite, j'en passe et des meilleures. Si vous

doutiez encore de l'intérêt que portent les gouvernants aux petites gens

.....

Photo : Droit d'auteur : stylephotographs